

Direction des Finances et des Achats

Sous-Direction du Budget

Direction des Ressources Humaines

Sous-Direction du Pilotage

2019 DFA - DRH 112

Projet de budget primitif emplois pour 2020

PROJET DE DELIBERATION

EXPOSE DES MOTIFS

Mes cher-e-s collègues,

Avec 266,5 créations de postes proposées, ce budget emplois 2020 donne la priorité à la réalisation des objectifs de cette mandature en permettant le développement des services publics. Ainsi la Ville de Paris continue d'accompagner l'ouverture de nouveaux équipements et de renforcer la qualité du service public.

Dans le respect des grands équilibres financiers de la collectivité, ce projet de budget emplois s'attache également à améliorer les parcours professionnels et les conditions de travail, avec notamment 161 transformations catégorielles proposées au bénéfice des agents.

Les tableaux annexes présentent l'ensemble des mouvements de postes budgétaires par grande politique publique, accompagnés de commentaires détaillés.

1) 103,5 créations de postes pour le développement de l'offre de service public aux Parisien(ne)s

- 56 postes pour la petite enfance

L'engagement municipal en faveur de l'accueil de la petite enfance se poursuit, avec 47 emplois créés pour l'ouverture de 2 nouveaux équipements (multi accueil 23/27 rue de l'Évangile 18^e et 21/29 rue de la Justice 20^e), pour l'optimisation de l'accueil dans 3 équipements (multi accueil 2 rue Bailly 3^e, crèche collective 14 rue d'Estrées 7^e, multi accueil 7 rue Bourat 19^e) et enfin pour l'optimisation d'agrément de 12 établissements. 3 postes de renfort sont créés pour accompagner cette montée en charge (1 poste pour le bureau des partenariats, 1 gestionnaire de personnel, 1 gestionnaire d'équipement)

Par ailleurs, 3 postes sont créés pour l'accueil des enfants porteurs de handicap, ainsi que 3 postes pour la reprise progressive des personnels des jardins d'enfants de Paris Habitat.

- 14,5 postes pour le secteur enfance / jeunesse

10,5 postes sont créés pour les extensions des écoles polyvalentes Chapelle Internationale (18^e), rue Bruneseau (13^e) et 113 rue Championnet (18^e). 1 poste est créé dans le cadre de la restructuration du collège Maurice Utrillo (18^e). 3 postes sont créés pour l'encadrement du personnel d'entretien des écoles.

- 14 créations pour les équipements sportifs

L'ouverture de nouveaux équipements sportifs justifie la création de 14 postes. L'équipement du Pont GPRU Porte de Vincennes (12^e) comprend un gymnase et deux salles de sports. Celui de Chapelle Internationale (18^e) comprend un gymnase et deux terrains d'éducation physique en extérieur.

- 12 créations de postes et 140 heures de vacation dédiées au secteur culturel

8 postes sont créés dans le réseau des bibliothèques dont 1 poste pour compléter le volant de remplacement initié au BP 2018 (14 postes d'ores et déjà créés), 2 postes pour permettre l'ouverture dominicale de deux nouvelles bibliothèques (Robert Sabatier 18^e et Jean-Pierre Melville 13^e) et 5 postes de médiation dans des établissements qui font face à certaines problématiques particulières, conformément à l'engagement pris dans le cadre du plan d'actions en faveur des quartiers populaires.

L'ouverture d'un nouveau conservatoire municipal d'arrondissement nécessite la création de 2 postes. 140 heures d'enseignement théâtre sont créées pour une classe à horaire aménagé au collège Paul Verlaine situé dans le 12^e.

2 postes sont également créés pour le patrimoine culturel, avec 1 poste au département des édifices culturels et historiques pour la conservation des œuvres et 1 poste au bureau des arts visuels pour développer l'art sur l'espace public.

- 7 postes pour les services d'état-civil et la vie citoyenne

A la Direction de la Démocratie, des Citoyen.ne.s et des Territoires (DDCT), 4 postes sont créés pour renforcer les mairies d'arrondissement, 2 postes pour le CAPLA de la place des Fêtes dans le 19^e, ainsi qu'1 poste pour la préfiguration de la Maison des cultures LGBTQI+.

2) 71 nouveaux postes au service des plus fragiles : aide sociale à l'enfance, santé et lutte contre l'habitat indigne

La collectivité parisienne renforce son action en direction des populations les plus fragiles avec un fort engagement en faveur du secteur de l'aide sociale à l'enfance, qui bénéficie au titre de sa réorganisation de 60 nouvelles créations de postes, en complément des 55 créations de l'année 2019.

5 postes sont en outre créés à la Direction de l'Action Sociale, de l'Enfance et de la Santé (DASES) avec 2 postes pour la reprise de l'Observatoire local de coordination toxicomanies et la création de 3 coordonnateurs locaux de santé mentale.

A la Direction du Logement et de l'Habitat (DLH), 5 postes sont créés pour renforcer la lutte contre l'habitat indigne, ainsi qu'1 poste pour le pilotage du projet des aires d'accueil des gens du voyage.

3) 40 créations de postes en lien avec la propreté, l'environnement et la transition écologique

13 postes sont créés à la Direction de la propreté : 9 postes pour l'ouverture d'un nouvel espace tri situé rue Hyacinthe Vincent (14^e) et 4 postes pour la propreté des places requalifiées (Place de la Bastille, Place de la Nation et Place des fêtes).

10 postes sont créés à la Direction des Espaces Verts et de l'Environnement (DEVE) pour l'entretien de nouveaux espaces verts.

17 postes sont créés pour la transition écologique et la lutte contre les différentes formes de pollution :

- 9 postes sont créés à la DASES pour la mise en œuvre du plan d'action contre la pollution au plomb présenté le 18 septembre 2019 au Conseil de Paris ;
- 1 poste est créé à la DEVE pour le déploiement des capteurs de mesure de la qualité de l'air dans les écoles et les crèches ;
- 5 postes sont créés à la Direction de la Prévention, de la Sécurité et de la Protection (DPSP) pour renforcer le bureau d'actions contre les nuisances sonores et olfactives ;
- 2 postes sont créés à la Direction de la Voirie et des Déplacements (DVD) pour le développement du plan vélo et le suivi du budget participatif.

4) 22 créations, 5 transferts et 87 transformations de postes pour accompagner les projets de modernisation de l'administration

A la DAC, 2 postes sont créés pour la reprise des métadonnées des fichiers de la parisienne de photographies et le renfort du service des ressources humaines.

A la DASCO, 2 postes de renfort sont créés pour les services supports : un ingénieur et architecte pour le bureau des conditions de travail et des relations sociales, un ingénieur et architecte pour le développement du système d'information.

A la DICOM, 1 poste est créé pour le renfort du département protocole.

A la DILT, 1 poste est créé pour renforcer le service de l'aménagement dans la cadre de la réforme de la fonction immobilière. 2 postes sont créés aux Transports Automobiles Municipaux afin d'améliorer la gestion des véhicules en réparation au garage d'Ivry.

A la DJS, 2 postes sont créés : le premier pour la coordination des circonscriptions territoriales, le second pour renforcer le service du sport de proximité.

A la DLH, 1 poste est créé pour développer l'application informatique de gestion locative LUDIC.

A la DPSP, 1 poste est créé pour le bureau de la relation usagers.

A la DRH, 4 postes sont créés dont 2 pour la mise en œuvre de la prévoyance et 2 postes pour la préfiguration de l'agence de mission.

A la DSIN, 6 postes sont créés pour le renforcement de la sécurité informatique et des équipes réseaux, l'hébergement du cloud privé, la gestion électronique de documents et la consolidation et le développement de Lutèce.

Les transferts sont très limités et concernent essentiellement des régularisations individuelles à l'exception d'un transfert de mission effectué entre la DAJ et la DFA pour la reprise d'une partie de la gestion comptable au service de la gestion déléguée de la DFA.

Des ajustements techniques accompagnent le fonctionnement quotidien des services afin de mettre en cohérence les effectifs réels et budgétaires. Ces transformations permettent ainsi une meilleure adéquation du schéma d'emploi avec les besoins fonctionnels des directions.

4) 30 créations au titre de la résorption de l'emploi précaire

A la Direction des Affaires Culturelles (DAC), 30 postes d'enseignants contractuels sont créés par transformation de 18 900 heures de vacation pour sécuriser les parcours des enseignants vacataires.

5) 161 transformations catégorielles pour la reconnaissance des responsabilités des agents et l'amélioration des parcours via, notamment, un accès facilité à la catégorie B

Les transformations catégorielles sont destinées à sécuriser les parcours professionnels et à offrir de meilleures perspectives de carrière aux personnels au sein de la collectivité parisienne.

Est ainsi notamment prévue la création d'un débouché en catégorie B pour les personnels de la petite enfance (agents techniques de la petite enfance et auxiliaires de puériculture). 80 emplois de catégorie C sont ainsi requalifiés en catégorie B avec de nouveaux débouchés créés pour les auxiliaires de puériculture s'occupant d'enfants en situation de handicap et de prévention des risques professionnels, ainsi que pour les agents techniques de la petite enfance, en spécialité logistique générale et coordination. Paris devient ainsi la première et la seule collectivité à offrir cette perspective de carrière aux agents de la filière petite enfance. Cette mesure, qui touche une filière fortement féminisée s'inscrit dans la politique globale de la Ville en faveur de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes.

A la DCPA, la création de la spécialité génie climatique, se traduit par 62 requalifications de postes d'adjoint technique en 55 techniciens supérieurs.

D'autres transformations concernent l'accès à l'emploi fonctionnel de chef d'exploitation pour des agents de la DEVE, la DPE et la DVD. A la DASC0, 3 requalifications de B en A sont opérées au profit des responsables action éducative et à la DAC 3 requalifications de B en A sont également proposées pour les personnels enseignants des conservatoires. Enfin, 1 transformation de catégorie C en catégorie B est actée au profit du Département Faune et Action de Salubrité (DFAS) dans le cadre du plan stratégique de dératisation (en complément des 9 transformations déjà effectuées depuis le BP 2018).

6) 254,5 postes font l'objet de redéploiements

Les redéploiements opérés au BP 2020 traduisent l'évolution des missions, des métiers et des besoins de la collectivité. Ils témoignent de la poursuite des

chantiers de modernisation et d'optimisation du fonctionnement de l'administration et concourent à l'objectif général d'évolution maîtrisée de la masse salariale. Ils concernent 21 directions et relèvent majoritairement de la catégorie C. Le principal contributeur est le secteur scolaire, pour cause de résorption de la vacance structurelle sur certains corps.

Au global, avec 266,5 créations, 254,5 redéploiements et un solde négatif de 4 au titre des transformations, le projet de budget emplois affiche un solde positif de 8 postes. Il représente un effort de 6,7 M€ sur l'année 2020.

Ce projet de délibération a été présenté au Comité Technique Central afin de recueillir son avis.

Je vous prie, mes cher-e-s collègues, de bien vouloir en délibérer.

La Maire de Paris